

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2025

PRESIDENT : AUBERT CATHERINE

SECRETAIRE : FAULIN GUILLAUME

PRESENTS :

MME AUBERT CATHERINE - M DELVAL GILLES - MME SASSIER SYLVIE - M NOLIUS YVAN – MME GODARD CATHERINE - MME REVEL-BREE FLORENCE – MME CORDON MARINA – M DESVAGERS PHILIPPE – MME DUCHATLIER JACQUELINE – M FAULIN GUILLAUME - MME LASNE NICOLE – MME LORILLU MAUD - MME MARTIN LAURENCE - M TERNISIEN FRANCK – M THORAVAL THIERRY - M URVOY ERIC

EXCUSES SANS POUVOIR : M LEHOUX QUENTIN

DATE DE CONVOCATION : 18 MARS 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES
DELIBERATIONS : 03 AVRIL 2025

Le quorum est atteint. La séance peut se tenir valablement.

Monsieur FAULIN Guillaume est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03/03/2025
- FINANCES
RAPPORTEUR : FLORENCE REVEL BREE
 - Approbation du compte financier unique (CFU) 2024
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024
 - Vote des taux des trois taxes communales pour l'année 2025
 - Vote du Budget Primitif de l'année 2025
 - Subvention accordée au Centre Communal d'Action Sociale de Cuverville pour l'année 2025
- PERSONNEL
RAPPORTEUR : CATHERINE AUBERT
 - Modification du tableau des effectifs
- Questions diverses.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 03/03/2025

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu de la séance du 03 mars dernier est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

Rapporteur : Florence REVEL BREE

2. Approbation du compte financier unique (CFU) 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3,

Madame Florence REVEL-BRÉE, adjointe en charge des finances, présente au conseil municipal les résultats du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

| Section de fonctionnement - Résultats 2024 | |
|---|-------------------------|
| Recettes réalisées | 1 875 300.41 € |
| Dépenses réalisées | 1 624 310.85 € |
| Résultat de l'exercice 2024 | + 250 989.56 € |
| Résultat antérieur reporté | + 960 470.01 € |
| Résultat de fonctionnement cumulé | + 1 211 459.57 € |

| Section d'investissement - Résultats 2024 | |
|--|-----------------------|
| Recettes réalisées | 156 899.19 € |
| Dépenses réalisées | 437 873.35 € |
| Résultat de l'exercice 2024 | -280 974.16 € |
| Résultat antérieur reporté | - 25 758.72 € |
| Restes à réaliser | - 44 950.29 € |
| Résultat d'investissement cumulé | - 351 683.17 € |

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés,

Sur proposition de la Commission communale « Finances » du 13 mars 2025.

Madame le Maire, après avoir assisté à cette présentation, se retire pour laisser la présidence à Madame REVEL-BREE Florence, pour le vote du Compte Financier Unique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Cuverville ;

Madame le maire n'ayant pas pris part au vote.

3. Affectation du résultat de l'exercice 2024

Madame Florence REVEL BREE, adjointe au Maire en charge des finances, expose,

Vu le Compte Financier Unique de la commune de l'année 2024 faisant apparaître, en section de fonctionnement, un résultat d'exercice cumulé excédentaire de **1 211 459.57 €**,

Vu les restes à réaliser en dépenses d'investissement à la date du 31/12/2024 d'un montant de 44 950.29 €,

Vu les restes à réaliser en recettes d'investissement à la date du 31/12/2024 d'un montant de de 0.00 €,

Vu le Compte Financier Unique de la commune de l'année 2024 faisant apparaître, en section d'investissement, un résultat d'exercice cumulé déficitaire de **351 683.17 €, incluant les restes à réaliser visés ci-dessus ;**

Sur proposition de la Commission Communale « Finances » du 13 mars 2025,

Considérant les éléments susvisés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'affecter ce résultat au budget primitif de l'année 2025 comme indiqué dans l'annexe ci-jointe.

4. Vote des taux des trois taxes communales pour l'année 2025

Madame Florence REVEL BREE, adjointe au Maire en charge des finances, expose,

Sur proposition de la Commission Communale « Finances » du 13 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Enregistre** le montant des ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2025, à savoir :
 - 9 610 € au titre des allocations compensées,
 - 25 874 € au titre FNGIR,
 - 144 173 € au titre du coefficient correcteur suite à la réforme fiscale en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
- **Décide** d'appliquer au titre de l'année 2025 les taux suivants :

| | Bases d'impositions Prévisionnelles 2025 | Taux 2025 | Produit attendu année 2025 |
|--|--|-----------|-------------------------------|
| FONCIER BATI | 1 254 000 € | 64.80 % | 812 592 € |
| FONCIER NON BATI | 30 300 € | 61.84 % | 18 738 € |
| TAXE HABITATION HORS RESIDENCES PRINCIPALES | 13 700 € | 19.80 % | 2 713 € |
| TOTAL | | | 834 043 € |

5. Vote du Budget Primitif de l'année 2025

Madame Florence REVEL BREE, adjointe au Maire en charge des finances, expose,

Sur proposition de la Commission Communale « Finances » du 13 mars 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'adopter le budget primitif de l'année 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

| | |
|------------------|----------------|
| DEPENSES PREVUES | 2 592 699.65 € |
| RECETTES PREVUES | 2 592 699.65 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

| | |
|--|--------------|
| DEPENSES PREVUES (DONT RESTES A REALISER 2024 : 44 950.29 €) | 760 791.56 € |
| RECETTES PREVUES | 760 791.56 € |

- **Indique** que le présent budget est voté au chapitre **pour chacune des sections**,

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune sera peut-être contrainte d'augmenter son fond de concours dans le cadre de la requalification du Clos des Près. Tout dépendra du montant des subventions perçues par la Communauté Urbaine de Caen la mer Normandie. En outre, elle indique également que d'importants travaux de toiture seront sans doute à réaliser à la salle des fêtes et de la culture. En attente du passage d'un expert mandaté par la compagnie d'assurance.

6. Subvention accordée au Centre Communal d'Action Sociale de Cuverville pour l'année 2025

Madame Florence REVEL BREE, adjointe au Maire en charge des finances, expose,

Sur proposition de la Commission Communale « Finances » du 13 mars 2025,

Considérant que les dépenses réelles de fonctionnement du CCAS pour l'année 2024 s'élèvent à 2 792.95 € et que le résultat de fonctionnement cumulé de l'année 2024 s'élève à 5 964.17 €,

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter une subvention de 3 500,00 € pour soutenir activement la politique sociale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'accorder au Centre Communal d'Action Sociale de Cuverville pour l'année 2025 une subvention d'un montant de 3 500.00 €.

7. Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Tout d'abord, en raison notamment de départs en retraite, d'avancements de grade, de modifications de temps de travail, il est nécessaire de supprimer 13 postes du tableau des effectifs qui ne sont plus occupés. L'ensemble des éléments figurent dans le tableau ci-joint.

Par ailleurs, 1 agent, qui apporte entière satisfaction, peut prétendre à une nomination au grade supérieur. Aussi, il est proposé de créer le poste correspondant.

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, du Comité Social Territorial du Centre de gestion du Calvados en date du 6 mars dernier pour la suppression des 13 postes susvisés.

Au vu de cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Supprime** les 13 postes détaillés en annexe,
- **Créé** un poste à temps complet sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (poste n°35) à compter du 1^{er} mai 2025 ;
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la bonne exécution de la présente délibération,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants.

QUESTIONS DIVERSES :

Néant

INFORMATIONS DIVERSES

- Madame le Maire :
 - Le 12 mars dernier, Madame le Maire a reçu l'inspecteur de l'éducation nationale qui l'a informée de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire en raison de la baisse des effectifs (20 élèves en moyenne/classe) ;
 - Réouverture de la piscine de Colombelles le mardi 22 avril prochain ;
 - Dates à retenir :
 - Journée de sensibilisation aux Handicaps le 22 mai 2025 Journée à laquelle les élus peuvent s'inscrire ;
 - Séminaire du PLUi-HM : volets habitat et mobilités - Jeudi 24 avril de 18h à 20h
- Monsieur Gilles DELVAL :
 - Modification du Plan Local d'Urbanisme :
 - Enquête publique du 22 avril au 23 mai ;
 - Permanences du commissaire enquêteur les 22 avril (14h/17h), 5 mai (14h/17h) et le vendredi 23 mai (14h/16h).
 - Délibération du Conseil Municipal entre fin juin et fin septembre pour avis sur le projet de modification

- Délibération du Conseil Communautaire de Caen la mer fin septembre pour approbation de la modification

Dates à retenir :

- Chasse aux œufs : Samedi 12 avril à partir de 15h – Salle des fêtes et de la Culture Jacques JAMET
- Commission communale mixte « Finances /Culture-Jeunesse » : Jeudi 24 avril - 18h30
- Prochains Conseil Municipaux :
 - Lundi 05/05 – 18h30
 - Lundi 02/06 – 18h30
 - Lundi 07/07 – 18h30

Fin de séance : 20h05

Le secrétaire de séance

Guillaume FAULIN



Le Maire,

Présidente de séance